

MES INFOS *yélo* & RENSEIGNEMENTS



par téléphone au :

0 810 17 18 17 Service 0,06 € / min
+ prix appel



accueil physique :

Maison de la Mobilité
Place de Verdun La Rochelle



sur internet :

www.yelo-larochelle.fr



application *yélo*

Téléchargez votre application pour rester connecté ...



Je monte, je valide !

Yélo | tous vos déplacements à la carte

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



yélo

Édition
octobre 2018

yélo

www.yelo

l'agglo 
avec **ISIGO**

Le principe

ISIGO est le service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite, dans l'impossibilité d'utiliser les transports collectifs «traditionnels».



jours et horaires
de fonctionnement

7 jours sur 7
de 6h à 21h

Chaque adhérent peut effectuer **2 trajets toutes les 24 heures.**

(1) Au plus tard la veille du départ avant 17h. Pour un transport le dimanche ou le lundi, réservez au plus tard le samedi à 17h. Centrale de réservation ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



Réservation ⁽¹⁾
au plus tard la veille du
déplacement avant 17h



Par téléphone au

0 810 17 18 17 Service 0,06 € / min
+ prix appel



Un minibus vient me
chercher à domicile.



Destination de mon choix, dans la
Communauté d'Agglomération de
La Rochelle.

Tarifs

Ce service est accessible aux tarifs Yélo en vigueur, selon les abonnements Yélo souscrits ou selon les tarifs des différents titres de transport Yélo existants.

Accès au service

Conditions à remplir

Être titulaire d'une carte d'invalidité ou carte mobilité inclusion avec mention «invalidité», d'un taux égal ou supérieur à 80%. Pour un taux inférieur à 80% ou une invalidité temporaire, l'accréditation du médecin conseil, désigné par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle est requise.

Accompagnateurs

Le premier accompagnateur est pris en charge avec le titre de transport utilisé par l'usager ISIGO, si la **mention «tierce personne» ou «besoin d'accompagnement» est indiquée sur la carte d'invalidité ou carte mobilité inclusion.**

Tout autre accompagnateur devra s'acquitter d'un titre de transport.

Et la nuit ?

Entre 21h et 6h du matin, les jeudis, vendredis et samedis soirs (ainsi que les veilles de jours fériés), faites appel à l'offre **Yélo la nuit accessible aux personnes à mobilité réduite !**

Rendez-vous dans la rubrique "Yélo la nuit" du site Yélo pour plus de renseignements.



**Dossier à remplir pour
accéder au service disponible :**

au **0 810 17 18 17** Service 0,06 € / min
+ prix appel

ou sur **yelo-larochelle.fr**

ou à la **Maison de la Mobilité**

